

LUTTE CONTRE LA PRECARITE DES ETUDIANTS

REPUBLIQUE FRANCAISE



PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL

n° 2021-0560

Conseil du 15 mars 2021

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Lutte contre la précarité des étudiants - Attribution d'une subvention exceptionnelle à la communauté d'universités et établissements (COMUE) de Lyon dans le cadre du soutien à une meilleure inclusion numérique des étudiants - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Délégué Développement responsable - Direction innovation et action économique

Le territoire lyonnais est le deuxième pôle étudiant de France, avec 171 080 étudiants dans la Métropole de Lyon dont 110 000 à Lyon, 23 000 étudiants internationaux, 11 400 chercheurs et enseignants chercheurs. La crise sanitaire a révélé au grand jour non seulement la fragilité de la condition étudiante mais également la solitude dans laquelle se retrouvent de nombreux étudiants.

Cette délibération qui prévoit une mesure de soutien à une meilleure inclusion numérique des étudiants est importante ; de même que la décision du SYTRAL de proposer des mesures exceptionnelles pour les étudiants ayant un abonnement jeune annuel.

Lors des échanges avec le rectorat, le CROUS, les présidents d'universités et les représentants des associations, il a été possible de mesurer les réelles difficultés et donc mieux cerner les thèmes d'intervention dont la Métropole devait se saisir : **logement, transport, numérique et vie sociale**.

La crise sanitaire a impacté l'organisation des enseignements du supérieur par un recours important de l'enseignement à distance. Ce qui a évidemment créé des difficultés d'apprentissage mais aussi et surtout a accentué la grande solitude de nombreux étudiants. Les mesures votées en Conseil de la Métropole concernant le numérique et le soutien psychologique sont essentielles.

- En ce qui concerne l'équipement et l'accès aux outils numériques, chaque étudiant répondant aux critères fixés par son établissement se verra accorder une aide de **250 €** pour couvrir les besoins d'achat de matériel informatique nécessaire au suivi des enseignements à distance et/ou le paiement d'un moyen de connexion et/ou le paiement d'un abonnement internet, de façon ponctuelle ou récurrente sur l'année universitaire en cours.
- Afin de contribuer à l'insertion professionnelle des étudiants des facilités pour la mise en stage ou en emploi, **1 000 stages et 500 emplois saisonniers** seront proposés par la Métropole cette année. Celle-ci mobilisera également les petites entreprises et les grands groupes pour les sensibiliser, dans ce contexte particulier, à la question de la mise en stage des étudiants.
- Concernant les actions de prévention pour la santé et l'alimentation, une action de soutien psychologique est mise en place, elle se décline en 2 dispositifs : **consultations individuelles et ateliers psy-live sur Instagram**. De plus, à compter du 12 mars 2021, le bus info-santé de la

Métropole se déplacera sur les différents campus pour informer la population étudiante sur les droits et les questions de santé mais aussi pour **distribuer des produits d'hygiène de 1^{ère} nécessité**.

- Enfin, la Métropole a demandé au CROUS, aux bailleurs sociaux et privés **d'appliquer un principe de tolérance sur les retards de paiement des loyers**. Une mobilisation a été mise en place autour du Fonds de Solidarité Logement (FSL) et un fonds exceptionnel complémentaire pour les impayés de loyers a été créé.

L'ensemble des informations sur les différents dispositifs d'accompagnement et initiatives solidaires sont désormais réunies et accessibles sur le site www.lyoncampus.com

A côté des associations, des institutions et des collectivités, il est à souligner l'importance d'initiatives locales, qu'elles soient publiques ou privées, dans certaines communes. Habitants, entreprises se sont montrés solidaires des étudiants et des jeunes et chacun à son niveau a agi pour les soutenir. Des citoyens ont organisé des collectes alimentaires, des restaurateurs ont proposé des repas complets et équilibrés, des associations caritatives communales se sont mobilisées.

A Charbonnières-les-Bains, une mère de famille s'est mobilisée pour récupérer des boîtes solidaires confectionnées par des Charbonnois et les porter aux étudiants pour leur apporter un peu de réconfort. Il fallait glisser « un truc plaisir gourmand (chocolat, bonbons...), pour travailler (stylo, fournitures...), pour se détendre (livre, carnet dessin...), un produit d'hygiène, un ou des masques, du gel hydroalcoolique et tout ce que nous voulions (ticket resto, chèque culture, etc.) » avec un petit mot de soutien et/ou un dessin d'enfant. Ensuite, il suffisait d'indiquer si la boîte était mixte ou destinée aux garçons ou aux filles. Plusieurs Charbonnois ont répondu à cet appel.



N'oublions pas également nos collégiens et lycéens qui eux aussi subissent le stress lié à cette pandémie (voir article du Progrès du 20 fev 2021).